

L'HONNEUR

*** *L'HONNEUR* est une vertu qui sied à l'humanité entière, mais davantage, se plait-on à reconnaître, à la race française. La délicatesse de sentiments qu'il comporte, s'accommode mieux du caractère français que des tempéraments plus ou moins utilitaires des autres nations. Aussi bien l'histoire de France déborde de héros et martyrs de l'honneur, depuis Jean le Bon et François I, jusqu'au chevalier d'Assas ; du preux chevalier Roland des plaines de Roncevaux, de Jeanne d'Orléans, la libératrice du territoire français, à Guynemer, le chevalier moderne, continuellement vainqueur dans un champ clos immense, inconnu aux âges passés, puis victime héroïque d'un courage qui pour se satisfaire devait, chaque jour, se dépasser lui-même.

* * *

Dans son chapitre de "la Solitude", Montaigne définit longuement l'honneur et nous le présente comme la fierté intime d'une conscience intègre. Sentiment donc d'une grande noblesse. Les tenants de l'honneur ont un souci extrême de la dignité personnelle. Ils veulent être difficiles jusqu'à satisfaire les plus légères réclamations de leur conscience. Ils sont des scrupuleux. Le monde les estime hautement, cela ne leur suffit pas, leur chaut peu même, si dans leur for intérieur ils doivent se mépriser pour avoir accompli une action d'éclat sans élévation suffisante de sentiment ou avec des motifs mesquins. Ils se défient de la raison dont le terre à terre ne leur convient pas. L'imagination et le cœur les inspirent. A Roncevaux, Olivier devant la foule des Sarrasins qui s'avancent, conseille à Roland de sonner du cor. "Ami Roland sonnez de votre cor. Charle entendra, ramènera l'armée... Ami Roland, sonnez de votre cor. Charle entendra, qui passe aux défilés". Mais Roland refuse de se soumettre aux dictées de la raison commune. Une autre voix lui commande un fier et juvénile héroïsme. Cette voix puise son inspiration à l'une des sources les plus riches, les plus profondes, les plus pures de la moralité humaine, à la plus accessible d'ailleurs, pour les hommes d'imagination haute et belle : dans le sentiment de l'honneur.

Il en ira de même pour le doge de Venise. Dandolo, aveugle et nonagénaire, et qui malgré tout demandera à son peuple assemblé, la permission de suivre les Croisés. Et Villehardouin, qui avait lui aussi une grande âme, rapporte le fait avec une simplicité digne de la véritable grandeur. Car du sentiment de l'honneur, Villehardouin comprend toute la vigueur, la délicatesse et le sérieux.

L'honneur empêche saint Louis, en Egypte, de faire tort aux Sarrasins d'une somme de dix mille livres, dont Philippe de Nemours les avait frustrés par ruse et pour le compte du roi.

L'honneur force Joinville, malgré son jeune âge, à conseiller au roi, contre l'avis des barons, de tenir campagne en Terre-Sainte, après l'échec des Croisés devant Saint-Jean d'Acre.

Mais dans ces deux exemples, nous apercevons une nuance plus délicate du sentiment de l'honneur. Saint Louis et Joinville ne se contentent pas, en effet, de ce qui satisfait l'honneur de leurs compagnons. Ils cherchent mieux, ils veulent accomplir le devoir, non seulement du chevalier, mais encore du chevalier chrétien.

Du reste, rien ne marque mieux la teinte nouvelle que prend le sentiment de l'honneur sous l'influence du christianisme que cette distinction établie par saint Louis entre un "prud'homme" et un "preux homme". Joinville n'a pas manqué de noter ces belles paroles du grand roi. "Dieu donne grande grâce au chevalier chrétien qu'il souffre être vaillant de corps et qu'il souffre en son service en le gardant de péché mortel, et celui qui ainsi se gouverne, on doit l'appeler prud'homme parce que cette prouesse lui vient du don de Dieu". On appelle les autres preux hommes "parce qu'ils sont preux de leur corps et ne redoutent ni Dieu, ni le péché". Plus la morale chrétienne, on le voit pénétrer le cœur du chevalier du moyen-âge, plus le sentiment de l'honneur y devient noble, élevé, exigeant.

Toutefois, quand l'esprit chrétien diminuera, le sentiment de l'honneur gardera une certaine élévation. Le joyeux vivant Rabelais écrira des Thélémites : "En leur reigle n'estoit que ceste clause : Fay ce que voudras, parce que gens liberes, bien nez, bien instructz, conversans